



Strasbourg, le 30 avril 2009
cdpc-bu/docs 2009/cdpc-bu (2009) 07 – f

CDPC-BU (2009) 07

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

Bureau
(CDPC-BU)

19-20 Février 2009

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE RÉUNION
CDPC-BU

CDPC website: www.coe.int/cdpc
CDPC courriel: dji.cdpc@coe.int

Les abréviations suivantes ont été utilisées pour se reporter aux comités

CDPC	COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
CCJE	CONSEIL CONSULTATIF DES JUGES EUROPEENS
CDAP	CONFERENCE DES DIRECTEURS D'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
CDCJ	COMITE EUROPEEN DE COOPERATION JURIDIQUE
CDDH	COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
CDEG	COMITE DIRECTEUR POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
EG-TFV	TASK FORCE DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR COMBATTRE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES
APCE	ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE
PC-CP	CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE
PC-OC	COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL
PC-S-CP	GROUPE DE SPECIALISTES SUR LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES CONTREFAITS
PC-ISP	COMITE AD HOC SUR LA CONTREFACON DES PRODUITS MEDICAUX ET LES INFRACTIONS SIMILAIRES MENACANT LA SANTE PUBLIQUE

RESUME

Le Bureau du CDPC décide :

Conseil de coopération pénologique (PC-CP)

a. Projet de Recommandation du Conseil de l'Europe sur les règles pour les organes chargés de la probation et de la réinsertion des délinquants

- de prendre note du fait que le second examen du texte du projet de Recommandation par le PC-CP a été reporté à sa prochaine réunion (23-25 février) ;
- de charger le PC-CP d'envoyer, après sa réunion de mai 2009, le texte du projet de Recommandation et son memorandum explicatif à toutes les délégations du CDPC pour commentaires écrits, afin de pouvoir amender les deux projets de textes en conséquence lors de la réunion du PC-CP de septembre 2009 ;
- de prendre note des conclusions du rapporteur général de la Conférence européenne des Directeurs des services de Probation et de les transmettre au PC-CP pour considération.

b. Travaux récents et à venir du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire et les mesures appliquées à la communauté

- de prendre note du document intitulé « Priorités et activités actuelles et futures du PC-CP », tel que mis à jour par le PC-CP et des informations fournies par le Secrétariat concernant les activités prioritaires du PC-CP pour 2009-2010 ;
- de soutenir la proposition de donner priorité aux activités concernant les détenus étrangers et le problème de la surpopulation carcérale ;
- de prendre note du fait que la 15^e Conférence CDAP aura lieu les 9-11 septembre 2009 à Edinburgh ;
- de prendre note de la finalisation de l'enquête SPACE I pour 2007 ;
- de prendre note de l'analyse des réponses au questionnaire sur les délinquants mineurs ;
- de charger le PC-CP d'examiner les moyens envisageables pour une mise en œuvre efficace des RPE par les Etats membres.

Conférences du Conseil de l'Europe des ministres de la Justice

a. Suivi de la 28^e Conférence (25-26 octobre 2007, Lanzarote, Espagne)

- de prendre note du résumé des réponses au questionnaire relatif aux relations entre les procédures d'asile et les procédures d'extradition ainsi que des informations orales fournies par le Secrétariat sur ce sujet.

S'agissant du projet de mandat spécifique du Groupe de spécialistes sur une justice adaptée aux enfants (CJ-S-CH):

- de prendre note de sa version finale telle qu'adoptée par le Comité des Ministres ;
- de prendre acte du fait que six spécialistes du groupe et son Vice-président seront nommés sur la base de candidatures par les chefs de délégations du CDPC ;
- de charger le Secrétariat d'envoyer une demande aux chefs de délégations

afin qu'ils proposent des candidats correspondant aux profils manquants pour le Groupe avant le 15 mars ;

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant les futurs travaux du groupe.

b. Préparation de la 29^e Conférence (17-19 juin 2009, Tromsø, Norvège)

- de prendre note des informations fournies par M. Chiaromonte, Secrétaire de la Conférence, concernant l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence ;
- de prendre acte des commentaires faits par certaines délégations sur une proposition concernant une éventuelle résolution relative aux délinquants dangereux ;
- qu'une résolution portant sur un certain nombre d'éléments liés aux activités du CDPC concernant la lutte contre la violence domestique, et se rapportant également à la problématique des délinquants violents/dangereux, pourrait être soumise aux Ministres ;
- de charger le Secrétariat de préparer un éventuel projet de résolution sur le statut des victimes dans la procédure pénale, afin de dégager des lignes directrices communes en la matière, qui pourraient être utilisées comme modèle pour les autres activités du Conseil de l'Europe relatives au statut des victimes dans la procédure pénale, et plus particulièrement dans les futurs instruments du Conseil de l'Europe ;
- de nommer M. Roland MIKLAU, en plus du Président et du Vice-Président du CDPC, en qualité de troisième représentant du CDPC à Tromsø.

Crime pharmaceutique

- de féliciter le travail réalisé par le PC-S-CP et en particulier M. Debrulle pour son excellente présidence ;
- de donner l'autorisation pour que les négociations du projet de Convention, tel que révisé par le Bureau, débutent au niveau intergouvernemental, au sein du Comité ad hoc sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (PC-ISP) ;
- de nommer M. Hans-Holger HERRNFELD, en qualité de représentant du CDPC aux réunions du PC-ISP ;
- de charger le Secrétariat d'élaborer un document mettant en lumière les principaux points traités dans le projet de Convention, afin de faciliter les négociations ;
- de charger le Secrétariat de mettre à disposition du PC-ISP un récapitulatif des échanges de vues tenues par le Bureau au sujet du projet de Convention ;
- de charger le Secrétariat de prendre toutes les mesures appropriées assurant la continuité entre les travaux déjà entrepris par le PC-S-CP et ceux qui seront entrepris à l'avenir par le PC-ISP ;
- de charger le Secrétariat de consulter le PC-OC sur les dispositions du projet de Convention sur la coopération internationale ;
- de charger le Secrétariat de consulter le T-CY sur les éléments communs du projet de Convention avec la Convention sur la cybercriminalité ;
- d'inviter le Secrétariat à indiquer dans les lettres de convocation qu'il serait opportun que les Etats nomment plus d'un représentant en raison de l'approche pluridisciplinaire du projet de Convention ;
- de charger le Secrétariat de poursuivre le dialogue avec d'autres organisations intergouvernementales et supranationales intéressées, notamment l'Union européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé, en vue de favoriser, si nécessaire, leur présence en tant qu'observateurs ou participants aux négociations du PC-ISP ;
- de charger le Secrétariat de tenir le Bureau informé des progrès réalisés dans les négociations au sein du PC-ISP.

Violence à l'égard des femmes / violence domestique

- de prendre note du mandat du Comité Ad hoc pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, tel qu'adopté lors de la réunion des Délégués des Ministres du 10 décembre 2008 ;
- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'état d'avancement des préparatifs de la première réunion du Comité qui aura lieu les 6-8 avril ;
- de nommer Mme Maria GAVOUNELI, M. Branislav BOHÁČIK et M. Christian MANQUET, en qualité de représentants du CDPC au sein du Comité.

Cybercriminalité

- de prendre note de l'ordre du jour de la prochaine réunion du T-CY et du résumé des réponses au questionnaire concernant l'entraide judiciaire dans les affaires liées à l'informatique ;
- de nommer M. Hans-Holger HERRNFELD, en qualité de représentant du CDPC à la prochaine réunion du T-CY.

Relations entre le CDPC et les autres organes du Conseil de l'Europe, en particulier le Conseil Consultatif de Procureurs Européens (CCPE)

- de prendre note du nouveau mandat du CCPE ;
- d'adopter le projet de commentaires préparé par le CDPC aux avis N°2 et N°3 du CCPE et de l'envoyer aux délégations du CDPC par procédure écrite pour approbation ;
- de nommer M. Jesper HJORTENBERG, en qualité de représentant du CDPC aux réunions du CCPE ;
- de renforcer la coopération avec le CCPE, notamment :
 - en assurant la participation régulière d'un représentant du CDPC aux réunions du CCPE ;
 - en invitant un représentant du CCPE à participer aux réunions du CDPC si nécessaire ;
 - en examinant la possibilité d'organiser dans le futur une réunion conjointe des Bureaux des deux organes ;
 - en envisageant la possibilité pour le CDPC de faire ses commentaires sur des documents préparés par le CCPE, lorsque ceux-ci sont encore au stade de projet.

Informations données par le Président et le Vice-Président du CDPC

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat relativement à l'Article 23 de la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STCE N° 112).

La preuve scientifique en matière pénale

- que le sujet de la preuve scientifique en matière pénale présente un grand intérêt pour le CDPC ;
- de charger le Secrétariat, en étroite collaboration avec M. RUELLE, de préparer un document de problématique identifiant les différents éléments et axes de travail qui pourraient être développés relativement à ce sujet, et indiquant les différents Comités

- ou entités qui pourraient être impliqués dans l'examen de cette question ;
- que ce document de problématique sera présenté à la réunion plénière du CDPC.

Informations transmises par le Secrétariat

a. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) : extradition simplifiée

- de prendre note de la version révisée du projet de rapport explicatif au 3^e Protocole additionnel.

b. Projet avec l'Union Européenne dans le domaine de la coopération internationale en matière pénale

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur les développements récents concernant la mise en place de ce projet, y compris la demande de contribution volontaire.

c. Projet sur les lettres de droits en procédure pénale

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant le projet sur les lettres de droits ;
- de proposer Mme Maria GAVOUNELI pour nomination.

d. Mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

- de prendre note de l'information fournie par le Secrétariat sur l'état de mise en œuvre des programmes destinés à promouvoir la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels ;
- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état de préparation de la Conférence sur la protection des enfants dans les systèmes judiciaires européens, qui aura lieu à Tolède les 12 et 13 mars.

Dates de la prochaine réunion

- d'examiner les dates de la prochaine réunion du Bureau à un stade ultérieur.

Ouverture de la réunion

Le Bureau du CDPC s'est réuni à Strasbourg le 19 et 20 février 2009 avec M. Branislav BOHÁČIK (Slovaquie) comme Président.

1. Adoption du projet de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté comme il apparaît dans l'annexe I de ce rapport. L'annexe II contient la liste des participants.

2. Le Conseil de coopération pénologique (PC-CP)

a. Projet de Recommandation sur les lignes directrices pour les organes chargés de la probation et de la réinsertion des délinquants

Le Bureau a noté que le deuxième examen du projet de Recommandation sur les lignes directrices du PC-CP a été reporté à la prochaine réunion (23-25 février 2009). Il a demandé au PC-CP d'envoyer après leur réunion de mai 2009, le texte du projet de Recommandation et son exposé des motifs à toutes les délégations de CDPC pour leurs commentaires écrits, afin de pouvoir modifier les deux projets de texte lors de la réunion de PC-CP en septembre 2009. Le Bureau a plus loin pris note des conclusions du rapporteur général de la Conférence européenne des Directeurs des services de Probation et a décidé de les transmettre au PC-CP pour considération.

b. Activités récentes et à venir du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire, y compris la probation

Le Bureau a pris note du document « Priorités et activités présentes et nouvelles du PC-CP » mis à jour par le PC-CP ainsi que des informations fournies par le Secrétariat concernant les activités prioritaires du PC-CP pour 2009-2010. Il a approuvé la proposition visant à accorder priorité aux activités liées aux détenus étrangers et à la surpopulation des prisons. Il a donc demandé au PC-CP de commencer à examiner ces deux sujets importants en 2009, si possible, et d'informer le CDPC sur les résultats de son travail.

Le Bureau a noté que la 15^e conférence de CDAP sera tenue du 9 au 11 septembre 2009 à Edimbourg et que le thème sera « Prisons surpeuplées : à la recherche de solutions ».

Le bureau a pris note de l'achèvement du sondage SPACE I de 2007.

Il a également pris note de l'évaluation des réponses nationales au questionnaire sur les délinquants mineurs.

Enfin, le Bureau a demandé au PC-CP d'examiner les différentes possibilités pour une mise en œuvre efficace des RPE par les Etats membres.

3. Conférences du Conseil de l'Europe des ministres de la Justice

a. Suivi de la 28^e Conférence (25-26 octobre 2007, Lanzarote, Espagne)

Le Bureau a pris note du résumé des réponses au questionnaire sur les relations entre les procédures d'asile et les procédures d'extradition ainsi que des informations fournies par le Secrétariat sur cette matière.

En ce qui concerne le projet de mandat du Groupe de spécialistes sur une justice adaptée aux enfants, le Bureau a décidé de prendre note de sa version finale, tel qu'adoptée par le Comité

des ministres. Il a ensuite noté que six spécialistes du Groupe et son Vice-président seront nommés sur la base des candidatures proposées par les chefs des délégations de CDPC.

Enfin, le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur le futur travail du Groupe.

b. Préparation de la 29^e Conférence (17 - 19 juin 2009, Tromsø, Norvège)

Le Bureau a pris note des informations fournies par M. Chiaromonte, Secrétaire de la Conférence, sur l'état de préparation de la Conférence. Il a également pris note des commentaires fournis par quelques délégations sur une proposition au sujet d'une éventuelle résolution liée aux délinquants dangereux.

Le Bureau a ensuite pris note du fait qu'une résolution pourrait être envisagée concernant certains éléments liés aux activités du CDPC dans la lutte contre la violence domestique, abordant également la question de violents/ dangereux délinquants.

Il a demandé au Secrétariat de préparer un projet de résolution sur le statut des victimes dans les procédures pénales en vue d'élaborer des directives communes dans ce domaine, lesquelles pourraient donc être employées comme modèle pour d'autres activités du Conseil de l'Europe liées au statut des victimes dans les procédures pénales, et en particulier dans les instruments futurs du Conseil de l'Europe.

Enfin, le Bureau a désigné M. Roland MIKLAU (Autriche), en plus du Président et du Vice-président du CDPC, comme troisième représentant du CDPC à Tromsø.

4. Crime pharmaceutique

Le Bureau a félicité le PC-S-CP pour le travail mené par le groupe des experts, et en particulier M. Claude Debrulle pour son excellente Présidence.

Le Bureau a également décidé de donner l'autorisation pour que les négociations sur le projet de Convention, tel qu'il est révisé, puissent commencer au niveau intergouvernemental au sein du comité *ad hoc* sur la contrefaçon des produits médicaux et des crimes similaires impliquant des menaces à la santé publique (PC-ISP). Dans ce contexte, il a nommé M. Hans-Holger HERRNFELD (Allemagne) comme représentant du CDPC lors des réunions de PC-ISP.

Il a demandé au Secrétariat de préparer un document présentant les questions principales relatives à la Convention afin de faciliter les négociations et de fournir au PC-ISP une indication sur l'échange de vues tenu par le Bureau sur le projet de Convention.

Le Bureau a ensuite demandé au Secrétariat de prendre toutes les mesures appropriées pour tenir compte de la continuité entre le travail déjà entrepris par le PC-S-CP et les travaux futurs du PC-ISP.

En ce qui concerne les dispositions du projet de Convention sur la coopération internationale, le Bureau a demandé au Secrétariat de consulter le PC-OC, aussi bien que le T-CY sur la relation du projet de Convention avec la convention sur la Cybercriminalité.

Le Bureau a invité le Secrétariat à indiquer dans les lettres de convocation qu'il serait utile pour les discussions que les Etats nomment plus d'un représentant en raison de l'approche multidisciplinaire du projet de Convention et a demandé au Secrétariat de continuer le dialogue avec d'autres organismes intergouvernementaux et supranationaux intéressés, notamment l'Union européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé avec en vue, le cas échéant,

d'encourager leur présence comme observateurs, ou leur participation dans les négociations du PC-ISP.

Enfin, le Bureau a demandé au Secrétariat de le tenir au courant sur les progrès accomplis dans les négociations dans le PC-ISP.

5. La violence à l'égard des femmes/ la violence domestique

Le Bureau a pris note du mandat du Comité *ad hoc* pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, tel qu'adopté au cours de la réunion du Comité des ministres le 10 décembre 2008.

Il a également pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'état de préparation de la première réunion du Comité, qui sera tenu du 6 au 8 avril 2009.

Le Bureau a décidé de nommer Mme. Maria GAVOUNELI, M. Branislav BOHÁČIK et M. Christian MANQUET, comme représentants du CDPC au sein du Comité.

6. Cybercriminalité

Le Bureau a pris note de l'ordre du jour de la prochaine réunion du T-CY et du résumé des réponses au questionnaire sur l'entraide judiciaire dans les affaires liées à l'informatique fournies par le Secrétariat. Il a décidé de nommer M. Hans-Holger HERRNFELD comme représentant du CDPC lors de la réunion de T-CY des 12 et 13 mars 2009.

7. Relations entre le CDPC et les autres organes du Conseil de l'Europe, en particulier le Conseil Consultatif de Procureurs Européens (CCPE)

Le Bureau a pris note du nouveau mandat du CCPE. Il a décidé d'adopter le projet de commentaire du CDPC sur des avis N° 2 et 3 du CCPE et de les envoyer aux délégations du CDPC pour approbation selon la procédure écrite.

Ensuite, le Bureau a nommé M. Jesper HJORTENBERG comme représentant du CDPC lors des réunions du CCPE. Il a décidé de renforcer la coopération avec le CCPE, notamment :

- en garantant la participation régulière d'un représentant du CDPC lors des réunions du CCPE ;
- en invitant, le cas échéant, un représentant du CCPE à participer aux réunions du CDPC;
- en explorant la possibilité d'organiser des réunions communes des Bureaux des deux organes dans le futur;
- en considérant la possibilité pour le CDPC de fournir des commentaires sur des documents préparés par le CCPE, à un stade avancé de la rédaction de tels documents.

9. Informations données par le Président et le Vice-président du CDPC

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur l'article 23 de la Convention sur le transfert des personnes condamnées (STCE nr.112).

10. La preuve scientifique en matière pénale

Le Bureau a noté que le sujet de la preuve scientifique en matière pénale représente un grand intérêt pour le CDPC. Il a demandé au Secrétariat, en collaboration étroite avec M. RUELLE (France), de préparer un document identifiant les différents éléments et actions à prendre,

lesquels pourraient être développés en relation avec ce sujet, et en indiquant les différents comités ou organes qui pourraient être impliqués dans l'analyse de cette question.

Il ensuite demandé au Secrétariat de s'assurer que ce document soit prêt à être présenté lors de la réunion plénière du CDPC.

11. Informations données par le Secrétariat

a. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) : l'extradition simplifiée

Le Bureau a pris note de la version révisée du projet de rapport explicatif au 3^e Protocole additionnel.

b. Projet avec l'Union européenne concernant la coopération internationale dans le domaine du droit pénal

Le Bureau a pris note de l'information fournie par le Secrétariat sur les développements récents concernant ce projet, y compris la demande pour des contributions volontaires.

c. Projet sur la lettre de droits dans des démarches criminelles

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur le projet sur la lettre des droits. Il a décidé de proposer Mme. Maria GAVOUNELI pour qu'elle soit nommée.

d. Mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle et l'abus sexuel

Le Bureau a pris note de l'information fournie par le Secrétariat sur l'état de la mise en œuvre des programmes visant à promouvoir la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle et l'abus sexuel.

Le Bureau a également pris note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état de préparation de la Conférence sur la protection des enfants dans les systèmes de justice européens, qui se tiendra à Toledo, du 12 au 13 mars.

11. Dates de la prochaine réunion

Le Bureau a décidé d'examiner ultérieurement les dates de la prochaine réunion du Bureau.

ANNEXE I

Ordre du jour

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
Documents de travail
 Projet d'ordre du jour CDPC-BU (2009) OJ
 Projet d'ordre du jour annoté CDPC-BU (2009) 01
3. **Conseil de coopération pénologique (PC-CP)**
 - a. **Projet de Recommandation sur les lignes directrices pour les organes chargés de la probation et de la réinsertion des délinquants**
Documents de travail
 Projet de Recommandation sur les lignes directrices pour les organes chargés de la probation et de la réinsertion des délinquants PC-CP (2008) 09 rev
 Conclusions du Rapporteur Général de la Conférence des Directeurs des services de probation CPA (2008)
 CONCLUSIONS
 - b. **Activités récentes et à venir du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire y compris la probation**
Documents de travail
 Priorités et activités actuelles et futures du PC-CP PC-CP (2008) 04 rev3
 prov
 Rapport sommaire de la 59^e réunion du PC-CP PC-CP (2008)12
 SPACE I enquête 2007 PC-CP (2009) 01 prov
 Analyse des réponses au questionnaire sur les délinquants mineurs PC-CP (2009) 04 prov
4. **Conférences du Conseil de l'Europe des Ministres de la Justice**
 - a. **Suivi de la 28^{ème} Conférence (25-26 octobre 2007, Lanzarote, Espagne)**
Documents de travail
 Résolution N°1 Résolution N°1
 Résumé des réponses au questionnaire sur les relations entre les procédures d'asile et les procédures d'extradition PC-OC (2009) ...
 Résolution N°2 Résolution N°2
 Mandat pour 2009. « Groupe de spécialistes sur la justice adaptée aux enfants » CJ-S-CH (2009) 01
 - b. **Préparation de la 29^{ème} Conférence (17-19 June 2009, Tromsø, Norvège)**
Documents de travail
 Projet des résolutions concernant les activités du CDPC CDPC-BU (2008) ...
 Projet de programme Prog Tromsø
 Recueil de commentaires en vue de l'élaboration des résolutions CDPC-BU (2009) 03 bil
 Document de problématique relatif à la violence domestique CDPC-BU (2009) ...

- 5. Crime pharmaceutique**
Documents de travail
 Rapport final PC-S-CP (2008) fin
 Mandat révisé du PC-S-CP PC-S-CP (2008) 10
 Mandat du comité ad hoc sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (PC-ISP) PC-ISP (2008) 01
 Avant-projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique PC-S-CP (2008) 14
 Projet de rapport explicatif à la Convention PC-S-CP (2009) ...
 Rapport sommaire de la 5^{ème} réunion du PC-S-CP PC-S-CP (2009) 15
- 6. La violence à l'égard des femmes / la violence domestique**
Documents de travail
 Etude de faisabilité concernant une Convention sur la violence domestique CDPC (2007) 09rev
 Avis du EG-TFV sur l'étude de faisabilité EG-TFV (2008) 2 final
 Recommandation sur la protection des femmes contre la violence Rec(2002)05
 Mandat CDPC (2009) 02
- 7. Cybercriminalité**
Documents de travail
 T-CY rapport de réunion (3-4 avril 2008) T-CY (2008) 04
 Note du représentant du CDPC au T-CY (Anglais uniquement) CDPC (2008) 13
 Résumé des réponses au questionnaire sur l'entraide judiciaire dans les affaires liées à l'informatique CDPC (2009) ...
 Ordre du jour de la quatrième réunion du T-CY T-CY (2009) OJ1
- 8. Relations entre le CDPC et les autres organes du Conseil de l'Europe, en particulier le Conseil Consultatif de Procureurs Européens (CCPE)**
Document de travail
 Mandat du CCPE CM/Del/Dec(2008)1044
 Projet de commentaires du CDPC aux avis n° 2 et n° 3 émis par le CCPE CDPC (2009) 01
- 9. Information données par le Président et le Vice-Président du CDPC :**
- a. Article 23 de la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STCE N°112)**
- b. La Présidence française de l'UE – Les principaux résultats dans le domaine du droit pénal**
- 10. La preuve scientifique en matière pénale**
Document d'information
 Synthèse des travaux CDPC (2009) 04
- 11. Points d'information donnés par le Secrétariat**
- a. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine**

pénal (PC-OC): l'extradition simplifiée

Documents de travail

Projet de troisième Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition PC-OC (2008) 05 rev 4

Version révisée du projet de rapport explicatif au troisième Protocole additionnel PC-OC (2008) 20 rev 2

b. Projet avec l'Union Européenne

c. Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

Projet de programme

Prog Tolède

12. Divers

13. Date de la prochaine réunion

ANNEXE II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DE PARTICIPANTS

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Roland MIKLAU, Former Director General, Criminal Law, Ministry of Justice, Head of Mission,
Rr. A. Toptani, Torre Drin, 3rd Floor, TIRANA, Albania
Tel.+355-4-22 83 41 / +355-68 20 69 780 Fax +355-4-22 89 31
E-mail: miklau@euralius.org.al

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, Deputy Director of Public Prosecution, Office of the Director of Public
Prosecution, Frederiksholms Kanal 16, DK – 1220 COPENHAGEN K
Tel. +45 33 12 72 00 / 92 33 40 Fax +45 33 43 67 10 / 95 35 10
E-mail jh.rigsadvokaten@ankl.dk / rigsadvokaten@mail.dk / aka@jm.dk

FRANCE

M. Eric RUELLE, Chargé de Mission pour les négociations pénales internationales, Ministère de
la Justice, D.A.C.G., Bureau L2, 13, Place Vendôme, F - 75042 PARIS Cedex 01

Deputy Chair of the CDPC / Vice-Président du CDPC

Tél. +33-1-44 86 14 29 / 34 Fax +33-1-44 77 63 27
E-mail eric.ruelle@justice.gouv.fr / eric.ruelle@laposte.net

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Hans-Holger HERRNFELD, Ministerialrat, Head of Division, International Criminal Law,
European and Multilateral Cooperation in Criminal Matters, Federal Ministry of Justice,
Mohrenstr. 37,
D – 10117 BERLIN
Tel. +49-30-18 580 92 26 Fax +49-30-18 580 82 65
E-mail: herrnfeld-ha@bmj.bund.de

GREECE / GRECE

Ms Maria GAVOUNELI, Assistant Professor of International Law, Faculty of Law, University of
Athens, Sina 14, GR -10672 ATHENS
Tel. +30-210-36 15 812 / 72 14 732 Fax +30-210-36 15 812 / 72 14 732
E-mail: mgavoun@law.uoa.gr

ROMANIA / ROUMANIE

M. Florin Razvan RADU, Directeur, Direction du Droit International et des Traités, 17 rue Apolodor
Sector 5, RO - 050741 BUCAREST Apologised / Excusé
Tel : +40-21-314 15 14 Fax +40-21-310 16 62
E-mail: rradu@just.ro

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Alexander ZMEYEVSKIY, Director, Department on New Challenges and Threats,
Ministry of Foreign Affairs, Smolenskaya-Sennaya 32/34, RUS - 119200 MOSCOW
Tel. +7 095 244 18 37 Fax +7 095 244 37 14
E-mail dnv@mid.ru

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Branislav BOHÁČIK, Director – Division for Judicial Co-operation in Criminal Matters, Ministry of
Justice, Zupné namestie 13, SK - 81311 BRATISLAVA **Chair of the CDPC / Président du
CDPC**
Tel +421 2 59 35 32 40 Fax +421 2 59 35 36 04
E-mail branislav.bohacik@justice.sk / inter.coop@justice.sk

SLOVENIA / SLOVENIE

Ms Andreja LANG, Constitutional Court of Republic of Slovenia, Beethovnova 10,
SLO - 1000 LJUBLJANA

Apologised / Excusé

Tel. +386-1-477 64 67

Fax

E-mail andreja.lang@us-rs.si

* * * * *

OBSERVERS / OBSERVATEURS

M. Claude DEBRULLE

Directeur Général honoraire, Direction Générale de la Législation, des Libertés et Droits
fondamentaux, Ministère de la Justice, 115 Boulevard de Waterloo, B - 1000 Bruxelles

Tel : +32 (0) 475 70 17 11

E-mail: c.debrulle@ittre.be

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

**Directorate General of Human Rights and Legal Affairs / Direction Générale des droits de
l'Homme et des affaires juridiques (DG-HL)**

Mr Jan KLEIJSSSEN, Director of Standard-Setting / Directeur des Activités Normatives

Law Reform Department / Service des réformes législatives

Tel. +33-3-88 41 35 27 / 30 42

Fax +33-3-88 41 27 94

E-mail dgi.cdpc@coe.int

Mr Jörg POLAKIEWICZ, Head of the Law Reform Department / Chef du Service des réformes
législatives

Criminal Law Division / Division du droit pénal

M. Carlo CHIAROMONTE, Head of the Criminal Law Division / Chef de la Division du droit pénal
Secretary to the CDPC / Secrétaire du CDPC

Ms Ilna TANEVA, Secretary of the PC-CP / Secrétaire du PC-CP

Mr Kristian BARTHOLIN, Secretary to the PC-S-CP / Secrétaire du PC-S-CP

Mr Hasan BERMEK, Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC

Ms Camilla TESSENYI, Co-ordinator for protection of children / Coordinatrice pour la protection
des enfants

Mme Emilie MONSALLIER, Assistant / Assistante

Ms Giovanna MONTAGNA, Assistant / Assistante

Public and Private Law Unit / Unité du droit public et privé

Mme Regina JENSDOTTIR, Head of the Public and Private law Unit / Chef de l'unité de droit public et privé

Mme Sabrina CAJOLY, Administrative Assistant

European Directorate for the Quality of Medicines and Healthcare / Direction Européenne de la Qualité du Médicament et Soins de la Santé

Mme Susanne KEITEL, Director of the European Directorate for the Quality of Medicine, Directeur de la Direction Européenne de la qualité du médicament.

Mme Sabine WALSER, Pharmaceuticals and pharmaceutical care / Produits et soins pharmaceutiques

Trainees / Stagiaires

Ms AnneMarie SCHOOREL

Mr Valerio MAIONE

* * * * *

INTERPRETERS / INTERPRETES

Mme WEBSTER

Mme McGEORGE

Mme MARCHINI